

COMMUNIQUÉ

Paris, le 22 novembre 2021

Première réunion en présentiel du groupe de travail pour la mise en place d'une politique-cadre contre les violences faites aux femmes dans les parlements

A l'invitation du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de son président, **Rudy Demotte**, la première réunion en présentiel du groupe de travail pour la mise en place d'une politique-cadre pour lutter contre les violences faites aux femmes dans les Parlements s'est tenue à Bruxelles du 15 au 19 novembre 2021. La question revêt une importance capitale puisque, selon les chiffres de l'Union interparlementaire (UIP) publiés en 2016, 82% des femmes parlementaires interrogées déclaraient avoir subi des violences psychologiques et 65% d'entre elles avaient été victimes de remarques sexistes, le plus souvent formulées dans l'enceinte du Parlement.

Présidés par **Maryse Gaudreault** (députée, Québec), ces quatre jours de travail ont réuni **Nene Marieme Kane** (députée, Sénégal), **Euthalie Nyirabega** (députée, Rwanda), **Françoise Schepmans** (députée, Belgique/Communauté française/ Wallonie-Bruxelles) et **Moihara Tupana** (représentante, Polynésie française).

En présence d'expertes, les participantes au groupe de travail ont eu de riches échanges sur le rôle des parlementaires pour lutter contre les violences faites aux femmes dans les Parlements, la pertinence de la mise en place d'une politique-cadre, ou les mécanismes liés au cyber-harcèlement dans le milieu du travail.

Les participantes ont également pris connaissance de la future campagne de sensibilisation sur les violences subies par les femmes dans les parlements, notamment en Afrique, élaborée par l'UIP. Enfin, elles ont participé à un atelier de leadership politique dédié aux femmes parlementaires francophones.

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 90 parlements ou organisations interparlementaires.

www.apf.francophonie.org

Contact presse : jmalamba@apf-fr.org

La politique-cadre pour lutter contre les violences faites aux femmes devrait être présentée lors de la prochaine Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), prévue en juillet 2022 à Montréal. *« Ce texte servira de guide pour mettre en place des mesures concrètes qui permettront de prévenir et gérer le harcèlement au sein de nos parlements. Les violences envers les femmes sont des obstacles majeurs à l'entrée et au maintien des femmes en politique. S'y attaquer est une manière de favoriser l'entrée de plus de femmes en politique »* a déclaré la présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF, Maryse Gaudreault.

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 90 parlements ou organisations interparlementaires.

www.apf.francophonie.org

Contact presse : jmalamba@apf-fr.org